



Présentation des sections européennes en anglais (rentrée 2013)

Présentation du dispositif



Le GLFL ouvre, à la **rentrée 2013**, **deux sections européennes**.

Les élèves **entrant en seconde** auront la possibilité de postuler pour suivre cette option en demandant à suivre l'option soit en **mathématiques**, soit en **sciences économiques et sociales**.

Les élèves retenus feront tous, chaque semaine, une **heure de renforcement linguistique et civilisationnel en anglais** et une **heure de discipline non linguistique (DNL)** au choix : soit mathématiques en anglais, soit sciences économiques et sociales en anglais.

Présentation du dispositif



La scolarité suivie dans les sections européennes est prise en compte au baccalauréat et fait l'objet **d'une mention spéciale portée sur le diplôme.**

L'option sera ouverte à une quarantaine d'élèves (environ 20 pour chacune des deux disciplines DNL).

Objectifs et intérêts pour les élèves



- > **Augmenter l'exposition des élèves à la langue anglaise** et dynamiser l'enseignement des langues vivantes,
- > **Préparer les élèves** au mieux pour **leurs études post-baccalauréat** (écoles de commerces, écoles préparatoires, transition vers le système anglo-saxon, etc.),
- > Sensibiliser les élèves aux différences d'approches mathématiques et économiques,
- > Faire prendre conscience aux élèves que la langue est un outil et pas seulement un objet d'étude,
- > **Valoriser le baccalauréat obtenu** qui portera la mention « section européenne » (mention particulièrement prisée dans les filières sélectives).

Contenu d'enseignement



L'heure de DNL ferait l'objet **d'activités spécifiques**, favorisant les **échanges oraux** et le **travail en groupe**.

Les exercices abordés seront de difficulté inférieure aux programmes officiels de l'année en cours, visant particulièrement à mettre en relief l'approche anglo-saxonne des mathématiques et des sciences économiques.

Il pourra s'agir selon les cas de **faire une partie du programme de l'année en anglais** ou **d'aborder d'autres thèmes simples ou des thèmes déjà connus** pour que les élèves se sentent en confiance et « osent » passer à l'anglais.

L'heure de renforcement linguistique portera sur **l'actualité**, des **faits de société** et sur la **civilisation des pays anglophones**.

Sélection des élèves et engagement



Les élèves de troisième désirant suivre cette option devront **saisir leur demande à partir du 1^{er} mai sur le site des réinscriptions et de l'orientation en ligne du GLFL**. Ils devront également **remettre à leur professeur principal les pièces demandées** (une lettre de motivation d'une demi-page rédigée en anglais, bulletins scolaires de 3^{ème}).

Important : si un élève ne peut suivre qu'un enseignement non linguistique, il peut par contre **postuler pour les deux (mathématiques et SES) à la fois**. Il faudra alors **hiérarchiser** les demandes sur la plateforme d'inscription en ligne.

Sélection des élèves et engagement



Le sérieux, la motivation et l'assiduité seront des critères prépondérants de sélection.

Le niveau sera également pris en compte pour ne pas surcharger l'emploi du temps d'un élève rencontrant des difficultés. Par contre il ne sera qu'un critère de choix secondaire par rapport aux précédents.

L'objectif est d'avoir **des élèves qui ont envie de parler davantage en anglais.**

Cette option sera notée et fera l'objet d'une appréciation dans les bulletins.

La notation tiendra largement compte de l'investissement (en classe et à la maison) et de la participation orale.

Sélection des élèves et engagement



Les élèves qui seront acceptés, prenant potentiellement la place d'autres élèves qui auraient aimé la suivre, devront impérativement **s'engager sur toute l'année de seconde** et ne pourront en aucun cas abandonner l'option.

En première et en terminale



La section européenne se poursuivra selon **les mêmes modalités**, les élèves volontaires pour continuer étant réinscrits de fait.

Les élèves de première et terminale **S** participant au dispositif **devront suivre la DNL « mathématiques »**, ceux de la section **ES** suivront la **DNL « sciences économiques et sociales »**.

Le jour du baccalauréat



Les élèves passent une **épreuve orale supplémentaire spécifique**.

Seuls les **points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés**.
Un **résultat en dessous de la moyenne n'est pas pénalisant**.
L'**impact** sur les résultats du baccalauréat ne peut donc être que **positif**.

La mention « Section Européenne » est accordée si l'élève obtient au moins 12/20 à l'épreuve écrite d'anglais et 10/20 à l'épreuve orale de DNL. Cette **mention** est particulièrement prisee **pour intégrer les filières sélectives**.

En bref

L'élèves en fin de classe de troisième peut choisir entre:

Une section européenne avec DNL Mathématiques	Une section européenne avec DNL Sciences Economiques et sociales
avec	avec
1 heure de Mathématiques enseignée en anglais	1 heure de SES enseignée en anglais
+	+
1 heure de renforcement linguistique en anglais	1 heure de renforcement linguistique en anglais



Epreuve de baccalauréat en fin de terminale avec évaluation positive

- Valorisation du dossier en vue d'intégrer des filières sélectives (CPGE).
- Préparation à une éventuelle transition vers le système anglo-saxon.

Pour plus d'informations



Vous pouvez consulter le lien suivant:

<http://eduscol.education.fr/cid46517/presentation.html>